

Fiche Parcours - Permis C

Objectif :

Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.). Aux véhicules de cette catégorie peut être attelée une remorque ne dépassant pas 750 kg P.T.A.C.

Moyens pédagogiques et technique

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ou maquettes (éventuellement).
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules porteurs adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

Effectif

Maximum 4 stagiaires par véhicule

Horaires : 8h30 /12h00 – 13h30 à 17h00

PROGRAMME

Hors circulation :

- Connaître les règles élémentaires de sécurité comme celles liées au véhicule en marche ainsi qu'à l'arrêt (chargement, déchargement) et connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident.

- Avoir des connaissances générales sur le rôle du transport routier, son

organisation ainsi que les règles spécifiques qui lui sont applicables (réglementation européenne portant notamment sur les temps de conduite et de repos et l'utilisation des moyens de contrôle)

- Avoir des connaissances élémentaires en mécanique permettant de détecter certaines anomalies de fonctionnement pouvant avoir une incidence directe sur la sécurité
- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul.
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ.
- Maîtriser le véhicule en marche arrière. Effectuer des arrêts de précision

Circulation :

- Montrer une maîtrise suffisante des commandes et accessoires du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses
- Montrer son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie C : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux

Sanction visée

Permis de conduire de la catégorie C

Durée de formation

- 105 à 140 heures (socle minimal) (si le candidat à son code ETG à passer formation la plus longue